

Suivi de la Sterne pierregarin sur le
Petit-Lac genevois
Rapport 2023



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1. Introduction	3
2. Méthode	3
2.1 Stratégie et actions en faveur des sternes.....	3
2.2 Descriptif des radeaux pour la saison 2023	3
2.3 Observation.....	4
3. Résultats	4
4. Synthèse et perspectives pour 2024	5
5. Remerciements	6

Réalisation : Cédric Pochelon (cedric.pochelon@gobg.ch)

Groupe Ornithologique du Bassin genevois

Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Pochelon C. (2023) : Suivi de la Sterne pierregarin sur le Petit-Lac genevois. GOBG, 6 pp.

Photo page de titre : Sterne pierregarin, ©Alain Barbalat

Genève, le 25 décembre 2023

1. Introduction

Un radeau à Sternes pierregarins (*Sterna hirundo*) est installé à la Pointe à la Bise depuis 2009. Après plusieurs années durant lesquelles des nidifications réussies s'y sont déroulées, la dernière nidification remonte à 2012. Depuis, un couple de Goélands leucophées s'y installe quasi systématiquement et empêche la colonisation du radeau par les sternes.

En 2018, un second radeau plus simple a été installé, dans le but que les goélands s'y installent en début de saison alors que l'accès au radeau à sternes est condamné provisoirement, dans l'attente de leur retour de migration. Ce radeau n'a jamais accueilli de nidification de goéland, et les sternes s'y sont brièvement intéressées en 2021. Après qu'il se soit dégradé sous l'effet des vagues, il a été retiré en 2022.

Ce rapport présente les résultats des actions et du suivi menés en 2023, qui se sont concentrés sur le site de la Pointe à la Bise.

2. Méthode

2.1 Stratégie et actions en faveur des sternes

Après le retrait du radeau n°2 en 2022, seul le radeau mis en place en 2009 est présent pour la saison 2023. En mars, les treillis entourant le radeau ont été remis en état. A cette occasion, un réseau d'élastiques a été tendu sur l'ensemble de la surface du radeau, afin d'en empêcher l'accès aux Goélands leucophées, dont un couple (mâle bagué alu) s'intéresse année après année au radeau. Le but visé étant que les goélands s'installent ailleurs courant avril, et que le radeau soit ensuite ouvert pour les sternes. L'ouverture a été effectuée le 28 avril 2023.

2.2 Descriptif des radeaux pour la saison 2023

Le radeau n°1 a nécessité un entretien en mars 2023, avec la remise en état du treillis d'enceinte. Un réseau d'élastiques a été tendu au-dessus du radeau afin d'en empêcher l'accès aux goélands avant l'arrivée des sternes (Fig. 1). En théorie, il est prévu de retirer ces élastiques début mai, considérant que les goélands devraient être installés ailleurs à ce moment-là et que les sternes confirment alors leur installation sur les sites de nidification (les observations d'avril pouvant concerner des migrants).

A fin décembre 2023, le radeau a été retrouvé dérivant au large par la Brigade de la navigation. Cette dernière l'a amarré sur un corps-mort à la Belotte. Il est prévu de rapatrier le radeau temporairement vers une estacade à l'aval de la jetée du Jet-d'eau, avant une remise en place en fin d'hiver.

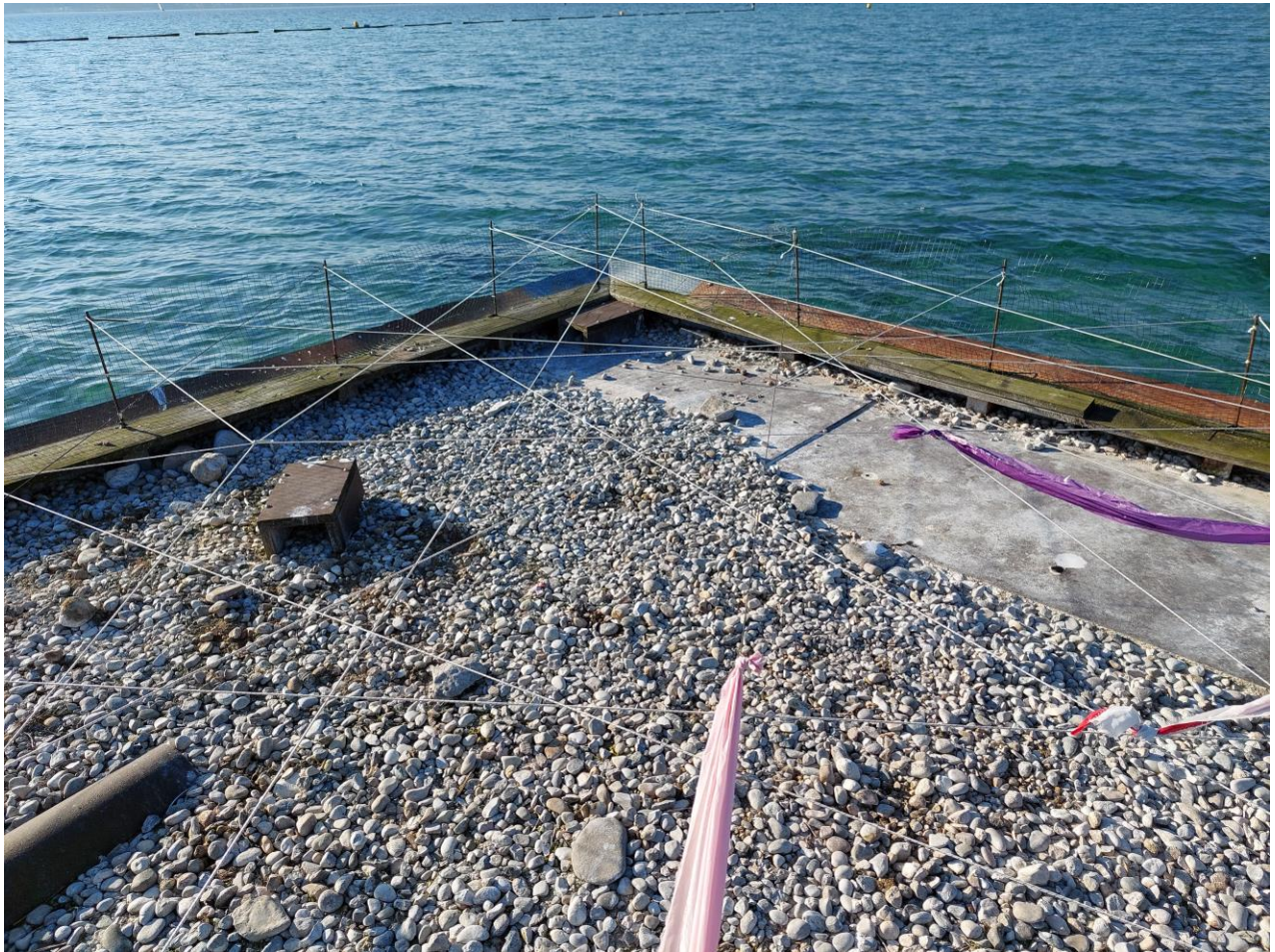


Figure 1 : Radeau n°1 avec dispositif d'élastiques visant à empêcher l'accès aux goélands en début de saison (photo : C. Pochelon)

2.3 Observation

Le suivi s'est effectué sur la base de quelques observations ponctuelles, complétées par un suivi des observations signalées sur *ornitho.ch* par les ornithologues de passage à la Pointe à la Bise.

Une coordination a été effectuée avec l'équipe de Pro Natura, afin d'annoncer les interventions en cours sur le radeau ou les points de vigilance (présence de goélands). Néanmoins, profitant de la présence quasiment quotidienne de l'équipe du Centre-Nature, un suivi plus poussé pourrait être imaginé.

3. Résultats

Une première sterne a été observée à la Belotte le 6 avril, puis à la Pointe à la bise le 9. Durant tout le mois d'avril, des sternes ont été notées sur les balises entourant la réserve, avec un maximum de 19 individus. Le 28 avril, les élastiques empêchant l'accès au radeau ont été retirés. 7 à 10 sternes ont encore été observées les 29 et 30 avril, avant que les observations ne soient beaucoup plus ponctuelles et concernant plutôt des individus au large.

Le couple de Goélands leucophées était présent dès la fin de l'hiver, s'intéressant au radeau à sternes (19 mars). Néanmoins, il n'y a pas eu de tentative d'installation au travers du maillage d'élastiques. Durant le mois d'avril, les goélands se sont montrés très discrets. Contrairement aux autres années, où le site de (tentative) de nidification avait pu être trouvé sur des bateaux à la Belotte, aucune trace de nid n'a été trouvée cette année. A partir du 2 mai, le radeau étant ouvert et les sternes parties, un couple s'est installé sur le radeau. Si des parades, du transport de matériel et peut-être un adulte couvant ont été observés jusqu'au 27 mai, aucun poussin ne semble avoir éclos.

Une à deux Mouettes rieuses ont été observées durant le printemps, notamment posées sur le radeau à sternes les 1^{er}, 2 et 6 mai. Un individu était blessé à une patte.

Un couple d'Ouettes d'Egypte a été observé fin avril à la Pointe à la Bise, mais aucune observation sur le radeau n'a été effectuée.

A partir du 6 mai, des Grands Cormorans utilisent les treillis du radeau comme perchoir.

4. Synthèse et perspectives pour 2023

Au vu du déroulement de la saison 2023, plusieurs points sont à relever :

- Le couple de goélands est toujours présent, mais peut être éloigné du radeau si ce dernier est bien protégé. La fenêtre d'ouverture possible du radeau doit néanmoins être avancée, les sternes quittant le site fin avril ;

Au niveau du matériel, cela implique les actions suivantes d'ici avril 2024 :

- L'utilisation d'élastiques à la place des rubalises permet de protéger le radeau en début de saison de façon plus efficace. Les élastiques sont plus simples à mettre en œuvre, à retirer lorsqu'on ouvre le radeau pour les sternes et peuvent être réutilisés d'année en année. Ils seront mis en place en mars au plus tard ;
- Une remise en état des clôtures en bordure du radeau est à prévoir en mars. Cette dégradation, causée par les cormorans durant l'été, nécessite un travail important chaque printemps ;
- Le radeau a perdu au fil du temps une partie de son substrat graveleux. Il serait utile de compléter, tout en réparant le plancher qui commence à nouveau à se fissurer sur un côté. Cela pose la question de la pérennité du radeau, et amène les réflexions suivantes :
 - a. Le radeau doit-il être changé ?
 - b. A-t-il encore une fonction sur ce site ?
 - c. Une plateforme du type de celle de Préverenges aurait-elle une meilleure efficacité ?
- Il s'agira de profiter de l'amarrage du radeau à quai durant l'hiver pour effectuer ces travaux, ainsi qu'une vérification des amarres.

5. Remerciements

Notre association adresse ses chaleureux remerciements à :

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN), en particulier Gottlieb Dandliker et ses collègues gardes de l'environnement pour la gestion du radeau suite à sa récupération par la Brigade de la navigation ;
- Pro Natura Genève ;
- Tous les observateurs qui ont transmis leurs observations sur *ornitho.ch*.